

N°6 . 27/11/08

Lettre d'information électronique
du Centre de ressources Ville caraïbe

« La cohésion se construit »



PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2009. MISSION VILLE ET LOGEMENT.

Cette annexe par mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les emplois demandés pour 2009 en les détaillant par programme, action, titre et catégorie.

Elle inclut une présentation de la programmation pluriannuelle des crédits de la mission sur la période 2009-2011 comportant :

- la présentation stratégique de la mission ;
- la présentation de l'évolution pluriannuelle des crédits pour 2009-2011 ;

- la présentation des réformes ;
- un tableau récapitulatif des plafonds de crédits de la mission ainsi qu'une répartition indicative de ces plafonds par programme.

Pour mieux comprendre les enjeux actuels de la politique de la ville (BOP 147) et les indicateurs de performance attendus :

Télécharger l'annexe : http://www.performance-publique.gouv.fr/farandole/2009/pap/pdf/PLF2009_BG_VILLE.pdf

Plus largement pour suivre les avancées de l'adoption de la loi de finances :

http://www.budget.gouv.fr/presse/dossiers_de_presse/plf2009/plf2009_som.php

Brèves

Extraits des débats sur le Projet de loi de finances (Mission Ville et logement) Commission élargie de l'Assemblée nationale du Jeudi 6 novembre 2008 http://www.assemblee-nationale.fr/13/budget/plf2009/commissions_elargies/cr/C013.asp

Le Programme d'aménagement social urbain de Case Pilote : 105 logements sociaux d'ici 2014... Voici le challenge du 1er Contrat d'Objectif Foncier en faveur du logement. Il a été signé en octobre entre l'Etat et la commune de Case Pilote. Grâce à une subvention d'1 million 400 mille euros, la commune s'engage à mettre en place une véritable action foncière et un projet intégré et concerté.

Renouvellement du partenariat Ville de Fort de France et Lafarge Ciments Antilles sur la mise à disposition de ciment pour les chantiers d'insertion de réfection des rues dans les quartiers Ermitage, Renéville et Sainte Thérèse. *source France Antilles*

Appel à projets de la SIMAR (Société Immobilière de Martinique)

Cet appel à projet s'inscrit dans cadre du rachat par les bailleurs de 30 000 logements en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) mesure annoncée le 1^{er} octobre par le Président de la République. L'Etat subventionnera ces rachats pour 1,5 milliard d'euros. La Caisse des dépôts, via la société nationale immobilière (SNI), filiale de la CDC sera partie prenante. La CDC a en effet annoncé qu'elle achètera 10 000 logements, soit directement, soit par le biais des Entreprises sociales pour l'habitat dont elle est l'actionnaire de référence. Par ailleurs, la CDC s'est engagée à mettre à disposition des organismes HLM qui s'engageront à acquérir des logements parmi les 20 000 restants, des prêts avantageux.

Ainsi la SIMAR a pour objectif d'acquérir 1000 logements dans le cadre de cette mesure et contribuer ainsi à la relance de la production du logement social et au soutien de l'activité du BTP en Martinique. Les projets proposés se situent sur l'ensemble du territoire de la Martinique et doivent répondre dans la mesure du possible aux exigences environnementales (confort thermique, ventilation naturelle, énergie solaire, récupération des eaux usées) et performances techniques (normes PS 92, de construction en vigueur parasismique et anticyclonique). Chaque opérateur peut présenter autant de projets qu'il le souhaite. Remise des projets avant le 15 décembre 12 heures. Pour plus d'informations :

Mr Alain MONOUCHY (Directeur Général) email : amounouchy@simar.mq tél 0596 592782



L'Association pour le logement Social (ALS) Martinique, a été créée en 1991 par la SIMAR et SMHLM à la suite de la loi Besson sur le droit au logement. Elle est aujourd'hui composée également de la SEMAFF. **Elle a pour but de faciliter l'accès et le maintien des familles en difficulté dans leur logement et leur environnement, en leur assurant un accompagnement social.** L'ALS traite ainsi de nombreux dossier en amont et aval de l'entrée en logement et assure ainsi un traitement individualisé des familles de locataires. Elle permet la médiation collective et individuelle entre bailleurs/locataires/ institutions. Son accompagnement peut dès lors se traduire par des prestations variées : gestion de problèmes de comportement, la réalisation des démarches administratives, l'analyse de demandes de logement et de mutation, l'étude de solvabilité, sur la gestion budgétaire pour prévenir l'impayé, le conseil dans l'aménagement du logement, la sensibilisation à l'utilisation et à la maîtrise des sources d'énergie, l'éducation, l'information et la formation des familles à la recherche de solutions favorisant leur autonomie, l'émergence d'actions en faveur des locataires à travers l'aide et le soutien apportés aux associations de locataires. L'ALS intervient également au regard des attentes des bailleurs sociaux comme opérateur de Maîtrise d'œuvre Urbaine (MOUS), elle porte également des actions en insertion et formation. Pour se faire l'Association comprend 8 salariés (Pôle administratif et Pôle social). Elle travaille en partenariats avec les institutions et acteurs du Développement social et du logement. Cette Association est dirigée par **Mme BEN'M BARAK Kalthoum** et a une Présidence tournante entre les 3 bailleurs sociaux membres (en cours de changement).

Pour en savoir plus le site internet : <http://www.als-martinique.com> et contact : als@wanadoo.fr tél 0596 632236

Dossier Politique de Jeunesse

Jeunesse et politique publique : quels enjeux ? : Article de Bernard Bier, chargé d'études et de formation à l'Injep
http://www.ressourcesjeunesse.fr/IMG/pdf/Bier_politique_jeunesse.pdf

Politique de jeunesse : la nouvelle donne : Un article de Jean-Claude Richez, responsable de l'Unité de la recherche, des études et de la formation. à l'INJEP.
http://www.ressourcesjeunesse.fr/IMG/pdf/Politiques_de_jeunesse_0805b.pdf

Présentation du dispositif : Projet Educatif Local (Editions DIV) : <http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/pel.pdf>

Politique de jeunesse et Communautés de communes : Quels partenariats possibles entre Communautés de communes et Conseils généraux. Compte rendu Juin 2008 Paris :
<http://www.localtis.info/servlet/BlobServer?blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs&blobkey=id&blobwhere=1221539511353&blobheader=application%2Fpdf>

Des sites internet à consulter sur la politique de jeunesse :

<http://www.politique-jeunesse.com>

<http://www.ressourcesjeunesse.fr>

A noter la DDJS met en place le Mardi 16 décembre de 9h à 16h et mercredi 17 jusqu'à 12h au CIS de l'Etang z'abricot :

Un séminaire des élus délégués à la jeunesse, le thème est notamment : Comment favoriser la participation des jeunes à la dynamique locale ? Quelles politiques en direction des jeunes ? Contact : DDJS 0596 590324

La DDJS organisera plusieurs manifestations en 2009 pour faire travailler en synergie les acteurs de la politique de jeunesse.

L'ONZUS publie son 5ème rapport. Christine Boutin, ministre du Logement et de la Ville, et Fadela Amara, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville ont présenté le rapport annuel de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS). Sur la base d'indicateurs statistiques recueillis notamment dans le cadre de la loi du 1er août 2003, ce rapport mesure l'évolution des inégalités sociales et des écarts de développement dans les zones urbaines sensibles. Il permet de suivre la mise en oeuvre des politiques publiques conduites dans ces quartiers. **Pour télécharger les éléments du rapport 2008** : http://www.ville.gouv.fr/article.php3?id_article=328

Martin Hirsch Le Haut commissaire aux Solidarités actives a proposé au gouvernement ce mardi 25 novembre un plan en 15 mesures pour lutter contre la pauvreté répondant au contexte de crise. **Il est articulé sur trois axes : l'accélération de la généralisation du RSA, les relations entre les banques et les particuliers et l'emploi. Et ce jeudi le RSA a été adopté par le Sénat après l'adoption de l'Assemblée nationale.** Le Revenu de solidarité active (RSA) est un complément de revenu destiné aux personnes démunies qui occupent ou reprennent un emploi. Il permet de combiner les revenus du travail et les revenus de la protection sociale. Il répond à deux objectifs : améliorer les revenus des travailleurs pauvres et inciter les bénéficiaires de minima sociaux à reprendre un emploi. Il repose sur la thèse que certains titulaires de minima sociaux ne chercheraient pas d'emploi ou n'occuperaient pas les emplois qu'on leur propose, parce que les allocations sont trop élevées par rapport aux salaires proposés. Pour un allocataire, reprendre un travail, même quelques heures, ne doit pas être synonyme de baisse de revenus. Le RSA permettra d'atteindre un revenu garanti tenant compte des revenus professionnels et des charges de famille.

L'objectif poursuivi est d'assurer un niveau de ressources supérieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du revenu médian soit 817 € pour une personne seule. Le RSA doit notamment améliorer la situation des travailleurs pauvres (chômeurs indemnisés ou non, travailleurs indépendants, salariés à temps partiel ou complet) et simplifier le système d'aides sociales. Il devrait être appliqué en Martinique au 1^{er} janvier 2011. Pour vous faire une opinion sur cette mesure et sa mise en œuvre: <http://www.toutsurlersa.fr/>

http://www.premier-ministre.gouv.fr/information/questions_reponses_484/est_revenu_solidarite_active_56861.htm

<http://www.laviedesidees.fr/Le-Revenu-de-Solidarite-Active-en.html>

Sur la vidéosurveillance. La Conférence sur la prévention de la délinquance dans l'espace public urbain, qui s'est tenue les 17 et 18 novembre à Paris a mis en avant les effets positifs de la « *vidéoprotection* » en énonçant les pourcentages en baisse des actes de délinquance réalisée grâce à la présence de vidéos.

L'avancée du plan national d'équipement lancé l'an dernier a pour objectif de tripler le nombre de caméras d'ici à 2009. Le ministre de l'intérieur a précisé que la Lopsi (loi d'orientation et de programmation sur la sécurité intérieure) en préparation devrait comporter également un volet sur la vidéo protection. Elle sera complétée par un décret visant à faciliter les procédures d'autorisation au sein de préfectures. Pourtant il n'existe toujours pas d'étude sur l'efficacité du dispositif, ni d'outil de mesure. Si les experts s'accordent sur son impact sur les actes de violences, il ressort également des débats, des effets pervers comme le déplacement des actes de violence hors zones caméras, l'aggravation de certains types d'actes, le contrôle de son utilisation, etc.... Un rapport sénatorial qui fait suite au rapport de l'INHES (Institut National des Hautes Etudes de Sécurité) sur les conditions de son utilisation efficace est en cours. Il devrait se pencher plus longuement sur les expériences françaises et étrangères (notamment anglo-saxonne). Par ailleurs, dans la conjoncture actuelle, la mise en place d'un dispositif de vidéo protection coûte cher et les crédits du Fonds interministériel de prévention de la délinquance ne financent que certaines dépenses d'investissement (raccordement au réseau de police, études préalables, etc.) et non de fonctionnement. *Source Localtis*

Au regard des attentes des chefs de projets prévention de la délinquance et des projets, expériences en cours (FDF), le Centre de ressources animera une après midi d'information –débat sur le thème de la vidéo *protection* (enjeux et conditions d'utilisation) en Janvier 2009.

Pour télécharger le rapport de l'INHES : <http://www.inhes.interieur.gouv.fr/fichiers/rapportvideoprotectionjuillet2008.pdf>

Le premier « Rapport international sur la prévention de la criminalité et la sécurité quotidienne», constitue une analyse synthétique de la situation de la prévention et de la sécurité quotidienne dans le monde. Les travaux menés par le Centre international pour la prévention de la criminalité mettent en avant trois points : l'importance de la prévention dans les politiques de sécurité quotidienne ; la nécessité d'inscrire des actions locales dans une stratégie globale et enfin, le besoin de mobiliser et de former les acteurs locaux. Parallèlement, le CIPC publie un « Recueil international de pratiques de prévention de la criminalité pour encourager l'action à travers le monde », qui présente les différentes perspectives sur la prévention et la sécurité quotidienne en Amérique du Nord, en Europe, en Afrique, en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Océanie et en Asie du Sud. **Pour aller voir sur leur site (en anglais) :** <http://www.crime-prevention-intl.org/>

Congrès de l'Association des Maires de France : Pour répondre aux enjeux du Grenelle de l'environnement, les élus sont favorables à une meilleure articulation entre les différents outils de planification. Le principe du PLU intercommunal prévu dans le projet de loi Grenelle 2 recueille leur approbation à condition que la démarche reste volontaire et que les maires conservent leurs compétences en matière de droit des sols. Les élus se sont accordés sur une meilleure cohérence entre l'échelon communal et intercommunal et sur les outils nécessaires aux projets intégrés. Article de *Localtis* : <http://www.localtis.info/servlet/ContentServer?c=artJour&pagename=Localtis%2FartJour%2FartJour&cid=1227677225052>

A lire : *Les Rêves De Mon Père ; L'Histoire D'Un Héritage En Noir Et Blanc.* B. OBAMA, Ed Française. Presses de la cité 2008.

-Les réseaux d'acteurs sociaux, Vincent Lemieux, éditions PUF, sociologies, 1999

-Article de Michel Desse, « Du désir d'île à l'installation, les circulations migratoires des Métropolitains à la Martinique », Études caribéennes, 8/2007, Migrations, mobilités et constructions identitaires caribéennes, <http://etudescaribeennes.revues.org/document932.html>



Obamania suite : Le nouveau Président aurait appliqué à l'heure d'internet et à plus grande échelle, les techniques d'organisation communautaire, issues de l'œuvre de **Saul Alinsky**. Surfant sur la vague de l'élection présidentielle américaine, on revient donc au *Manuel de l'animateur social, une action directe et non violente*, publié en 1971 (En France aux éditions seuil 76, épuisé).

Né en 1909 dans un bidonville de Chicago, Saul Alinsky a organisé les quartiers pauvres, souvent noirs, dans la lutte pour les droits civiques. Se définissant lui-même comme un animateur social (plus comme un *community organizer* aux Etats- Unis), Alinsky avait un credo : **Ne demande pas tes droits, prends-les !** Il propose toute une méthode sur les qualités de l'animateur social, sur ses tâches et tactiques, sur la participation démocratique, sur le débat entre fins et moyens...sur le pouvoir et surtout rappelle que : *La première tâche de l'organisateur c'est de raviver l'espoir c'est à dire communiquer les moyens et les tactiques qui donneront aux gens le sentiment qu'ils détiennent les instruments du pouvoir et qu'ils peuvent désormais faire quelque chose pour changer leur situation...* L'édition du fameux manuel étant épuisé vous pouvez retrouver des éléments d'informations sur plusieurs sites : <http://www.laviedesidees.fr/Saul-Alinsky-la-campagne.html>

<http://www.politique-jeunesse.com/044db69afd0b29b04/044db69b05118da04/044db69b4f073ab01/index.php>

<http://www.rhone-alpes.centres-sociaux.org/spip.php?article38>

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-829254,36-1012543,0.html>

<http://alternatives-economiques.fr/blogs/behrent/2008/05/23/l%E2%80%99heritage-politique-de-saul-alinsky/>

<http://www.industrialareasfoundation.org/>

Un guide pour encourager les démarches éco-responsables des collectivités. En partenariat avec l'Ademe, l'Association des maires de France (AMF) vient de mettre en ligne à l'attention des élus un guide pratique sur les collectivités et l'éco-responsabilité. Dans la droite ligne de sa "Charte des maires pour l'environnement", élaborée en novembre 2007, l'AMF compte ainsi fournir un outil méthodologique pour engager puis pérenniser des démarches éco-responsables au sein des collectivités. Pour télécharger le guide :

<http://www.localtis.info/servlet/BlobServer?blobcol=urldata&blobtable=MungoBlobs&blobkey=id&blobwhere=1227245524461&blobheader=application%2Fpdf>

Et aussi : de la prospective (Demain la ville N° 2, éditions DIV)

A télécharger : http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Demain-la-ville-02-ok_cle6baeb1.pdf



Une politique territoriale de services pour promouvoir le développement local

- 1 - Pourquoi se focaliser prioritairement sur les petites entreprises et entrepreneurs locaux pour promouvoir le développement local ?
- 2 - Les cinq familles de services clés pour un développement économique local endogène
- 3 - Un outil d'évaluation commun pour optimiser et assurer les services intégrés sur un bassin économique

A voir : « Trénelle Citron » : au cœur d'un quartier populaire de la capitale. Documentaire de Laurent Cadoux

Aliker, drame de Guy Deslauriers au Cinéma sur un scénario de Patrick Chamoiseau (Palais des Congrès)

Vidéo du Secrétaire chargé de l'Outremer (sur le Budget 2009 et les orientations prévues)

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?interview-yves-jego.html>

Bientôt sur le site internet du Centre de ressources Ville caraïbe le Compte rendu de la Journée d'échanges sur la prévention de la récidive du 6 novembre organisée avec le SPIP. Retrouver également la rubrique Actualités: avec notamment l'agenda et l'annuaire des acteurs. Par ailleurs, si vous avez une manifestation ou si vous menez un projet innovant dans le cadre du développement social urbain, si vous voulez publier un article dans ce champ, n'hésitez pas à nous contacter.



Le Centre de ressources ville caraïbe c'est la qualification collective, l'appui et la mise en réseau des acteurs de la politique de la ville, la production et la diffusion d'informations sélectionnées, la documentation, l'accompagnement méthodologique. contact@villecaraibe.com / 0596 68 64 52